Annonces légales et judiciaires

MEDIALEX

Faîtes-nous parvenir vos annonces légales et judicaires

Vie de société, fonds de commerce, enquête publique, marché public, avis d'attribution, publication judiciaire, vente judiciaire et autre annonce

www.medialex.fr

Mail : annonces.legales@medialex.fr

Tél. : 02 99 26 42 00

Adresse postale : 10, rue du Breil - CS 56324
35063 Rennes cedex

Tarif de référence stipulé dans Art.2 de l'arrêté ministériel du 16 décembre 2024 soit 0,187 € ht le caractère

Les annonceurs sont informés que, conformément au décret no 2012-1547 du 28 décembre 2012, les annonces légales portant sur les sociétés et fonds de commerce concernées et publiées dans les journaux d'annonces légales, sont obligatoirement mises en ligne dans une base de données numérique centrale, ***www.actulegales.fr.***

Autres légales

7421834801 - DL

CHANGEMENT DE NOM

M. NEPERT-MAGGIO MELVYN né le 3 septembre 2007 à Senlis (60), demeurant 6, rue des Roseaux, 85110 Chantonnay dépose une requête auprès du Garde des Sceaux à l'effet de substituer à son nom patronymique (Nepert-Maggio) celui de MAGGIO.

france-marchés.com
La centrale des marchés
Découvrez notre nouveau site !
Une meilleure ergonomie pour votre veille sur les appels d'offres des marchés publics.
lacentraledesmarches.com

La vie des sociétés

7420586301 - VS

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 1 septembre 2025, à La Garnache.

Dénomination : AXEOM.

Forme : Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle.

Siège social : 1835, rue de Challans, 85710 La Garnache.

Objet : mandataire, achat vente négoce intermédiation importation et exportation de tous produits.

Durée de la société : 99 années.

Capital social fixe : 5 000 euros.

Gérant : M. Mathieu BEAUDOUIN, demeurant 1835, rue de Challans, 85710 La Garnache.

La société sera immatriculée au RCS de La Roche-sur-Yon.

Pour avis

7421814801 - VS

ALTER&A VANNES

Société d'Avocats
36A, boulevard de la Résistance
CS 82214
56006 VANNES CEDEX
Tél. 02 97 68 21 21
www.alter-a.com

FONTENEL

SAS au capital de 200 000 euros
19, rue de l'Ouillette
85200 FONTENAY-LE-COMTE
RCS La Roche-sur-Yon 518 710 850

RÉDUCTION DE CAPITAL

Par décision en date du 22 juillet 2025, les associés ont décidé de réduire le capital social.

Par décision en date du 2 septembre 2025, le Président a constaté la réalisation définitive de la réduction de capital social d'une somme de 44 000 euros.

En conséquence, le capital social s'élève à 156 000 euros.

Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Pour avis
Le Président.

7421943801 - VS

GB Avocats
Cabinet Courtin

Société d'avocats
au Barreau de La Roche-sur-Yon
Bureau secondaire :
2, square Eugène Wigner
Parc tertiaire 4
85300 CHALLANS

AVIS DE CONSTITUTION

Acte sous seing privé en date à Challans du 11 septembre 2025.

Dénomination sociale :
LE COURANT MARIN.

Forme : société par actions simplifiée.

Capital social : 2 000 euros.

Siège social : 52, chemin du Cimetière Breton, 85300 Challans.

Objet social : la réalisation de tous travaux d'électricité, de maintenance et d'entretien sur tous véhicules terrestres, aériens et maritimes et sur tous bâtiments.

Durée : 99 années.

Conditions d'admission aux assemblées et d'exercice du droit de vote : application des dispositions légales en vigueur.

Agrément des cessionnaires d'actions : pas d'agrément.

Président : M. Anthony VIALARET demeurant à Challans (Vendée), 52, chemin du Cimetière Breton.

Directeur général : M. Jean-Marc BOSSARD demeurant à Saint-Révérend (Vendée), 6, rue René Bazin.

Immatriculation de la société : au RCS de La Roche-sur-Yon.

Pour avis.

Avis administratif

Je m'abonne
par prélèvement automatique, c'est
+ pratique !

7420996301 - AA

PAYS DE SAINT-GILLES-CROIX-DE-VIE AGGLOMÉRATION

Modification n° 1 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Brétignolles-sur-Mer

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE UNIQUE

Par arrêté n° ARSG2025-021 en date du 3 septembre 2025, M. François BLANCHET, Président du Pays de Saint-Gilles-Croix-de-Vie Agglomération compétent en matière de Plan Local d'Urbanisme, a ordonné l'ouverture d'une enquête publique unique relative à la modification n° 1 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Brétignolles-sur-Mer, réalisée conformément au code de l'environnement.

À cet effet, M. Jean-Paul CHRISTINY, gendarme à la retraite, a été désigné par le Tribunal administratif de Nantes en qualité de commissaire enquêteur. M. Jean-Jacques FERRÉ est désigné en qualité de commissaire enquêteur suppléant par ce même tribunal.

L'enquête publique se déroulera à la mairie de Brétignolles-sur-Mer, du lundi 6 octobre 2025 à 9 h 00 au mercredi 5 novembre 2025 à 17 h 30.

La personne responsable du projet est M. François BLANCHET, Président du Pays de Saint-Gilles-Croix-de-Vie Agglomération.

Pour répondre aux demandes d'informations des administrés, Monsieur le commissaire enquêteur recevra à la mairie de Brétignolles-sur-Mer aux jours et heures suivants :

- Lundi 6 octobre 2025 de 14 h 00 à 17 h 30
- Mardi 24 octobre 2025 de 9 h 00 à 12 h 30
- Mercredi 05 novembre 2025 de 14 h 00 à 17 h 30

Pendant la durée de l'enquête :

Afin que chacun puisse en prendre connaissance, un dossier d'enquête publique sera tenu à la disposition du public à la mairie de Brétignolles-sur-Mer, selon les horaires habituels d'ouverture au public (du lundi au vendredi de 9 h 00 à 12 h 30 et de 14 h 00 à 17 h 30). Ce dossier sera également consultable gratuitement sur un poste informatique, aux horaires habituels d'ouverture au public tels qu'indiqués ci-dessus.

Les informations relatives à l'enquête publique pourront également être consultées sur les sites internet du Pays de Saint-Gilles-Croix-de-Vie Agglomération (www.payssaintgilles.fr) et de la commune de Brétignolles-sur-Mer (www.bretignolles-sur-mer.fr).

Les observations et propositions du public pourront être :

- Consignées sur le registre d'enquête tenu à la disposition du public à la mairie de Brétignolles-sur-Mer
- Adressées par courrier, à l'adresse suivante : Monsieur le commissaire enquêteur - Enquête publique modification n° 1 PLU Brétignolles-sur-Mer - Mairie de Brétignolles-sur-Mer - 6, avenue de la Plage - BP 24 - 85470 Brétignolles-sur-Mer
- Adressées par courriel, à l'attention expresse du commissaire enquêteur, à l'adresse suivante : enquete-plu-bretignolles@payssaintgilles.fr (indiquer précisément dans l'objet du courriel : Enquête publique modification n° 1 PLU Brétignolles-sur-Mer)

Les observations et propositions reçues par courrier seront tenues à la disposition du public à la mairie de Brétignolles-sur-Mer, dans les meilleurs délais et pendant toute la durée de l'enquête.

Seules les observations et propositions reçues par courriel seront accessibles sur les sites internet du Pays de Saint-Gilles-Croix-de-Vie Agglomération (www.payssaintgilles.fr) et de la commune de Brétignolles-sur-Mer (www.bretignolles-sur-mer.fr) dans les meilleurs délais et pendant toute la durée de l'enquête.

Afin d'être prises en compte, toutes ces observations et propositions devront impérativement parvenir durant l'enquête publique.

Toute information complémentaire sur le dossier pourra être obtenue auprès de M. Franck TESSON, adjoint au maire en charge de l'urbanisme à la commune de Brétignolles-sur-Mer, au 02 51 22 46 08 ou par courriel : urbanisme@bretignollessurmer.fr

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès du service Planification Territoriale du Pays de Saint-Gilles-Croix-de-Vie Agglomération dès la publication du présent arrêté.

À l'expiration de l'enquête :

Le registre sera clos et signé par M. le commissaire enquêteur.

Dès réception du registre, le commissaire enquêteur rencontrera, sous huitaine, le responsable du projet et lui communiquera les observations écrites et orales consignées dans un procès-verbal de synthèse. Le responsable du projet disposera alors d'un délai de quinze jours pour produire ses observations au procès-verbal de synthèse.

Le commissaire enquêteur transmettra son rapport ainsi que ses conclusions motivées à M. le Président du Pays de Saint-Gilles-Croix-de-Vie Agglomération dans les 30 jours à compter de la clôture d'enquête.

Le rapport et les conclusions motivées de M. le commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public pendant un an au siège du Pays de Saint-Gilles-Croix-de-Vie Agglomération. Ces documents seront également mis en ligne pendant un an sur le site internet du Pays de Saint-Gilles-Croix-de-Vie Agglomération (www.payssaintgilles.fr). Une copie de ces documents seront également tenus à la disposition du public à la mairie de Brétignolles-sur-Mer et à la préfecture de Vendée pendant un an.

Au terme de l'enquête publique, le projet de modification n° 1 du PLU de la commune de Brétignolles-sur-Mer pourra être approuvé par le conseil communautaire du Pays de Saint-Gilles-Croix-de-Vie Agglomération après modifications éventuelles tenant compte des avis qui ont été joints au dossier d'enquête, des observations et propositions du public, du rapport du commissaire enquêteur ainsi que ses conclusions motivées et son avis.

Pour le Président,
La Conseillère déléguée,
Nicole BOULINEAU.

Pour parution le jeudi, merci de nous transmettre vos annonces légales au plus tard le MARDI 10H30
(butées modifiées lors des semaines comportant un jour férié)

GRILLE PETITE ANNONCE

1 Rédigez votre annonce en majuscules, une lettre par case, une case vide entre deux mots et un bien par annonce. N'utilisez pas d'abréviations. La mention "particulier" doit apparaître dans votre annonce avant le numéro de téléphone.

Pour l'immobilier, indiquez où votre bien est visible (Mention obligatoire pour le classement) Ville_____ Code postal _____
Précisez l'indice DPE (diagnostic énergétique) : _____
Ligne supplémentaire : 2€

2 Choisissez votre formule

le Courrier Vendéen	Bonnes Affaires Animaux - Emploi - Rencontres**	Automobile Automobile - Moto - Caravaning	Immobilier Vente - Location - Villégiature
1 semaine de parution	4€	7€	10€
2 semaines de parution	6€	12€	16€
3 semaines de parution	3e semaine de parution Offerte	3e semaine de parution Offerte	3e semaine de parution Offerte

3 Choisissez vos supports

Pour plus d'efficacité, nous vous conseillons de faire paraître votre annonce sur les journaux des alentours.

Seulement 2 € par journal supplémentaire, quel que soit le nombre de parutions.

- ☐ (44) Pornic - Le Courrier du Pays de Retz
- ☐ (44) Guérande - L'Echo de la Presqu'île
- ☐ (44) Châteaubriant - L'Eclaireur
- ☐ (44) Clisson - L'Hebdo de Sèvre et Maine
- ☐ (85) La Roche-sur-Yon - Le Journal du Pays Yonnais
- ☐ (85) Les Sables d'Olonne - Les Sables Vendée Journal
- ☐ (35) Vitré - Le Journal de Vitré
- ☐ Autres-titres...

Contactez-nous pour tout autre journal ou formule de parution.

Offres réservées aux particuliers. Hors biens commerciaux et rubriques professionnelles. Conformément à la loi n° 78-17 du 06/01/78, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification pour toute information vous concernant. Les informations recueillies sont nécessaires au traitement de votre annonce. Elles sont destinées à l'usage d'Hebdos Communication. Nous classerons votre annonce dans la rubrique la plus adaptée à votre texte. Nous nous réservons le droit de refuser l'insertion d'une annonce sans avoir à en justifier les motifs, de corriger le texte d'une annonce sans en modifier le sens afin de faciliter la compréhension des lecteurs. Un défaut de parution partiel ou total de votre annonce sur internet ne peut en aucun cas donner lieu à un remboursement des insertions parues dans le journal ; notre obligation se limitant au maximum au remboursement des sommes éventuellement versées pour la mise en ligne de l'annonce sur internet.

Calcul du prix

Rubrique choisie (bonnes affaires, automobile, immobilier) :
.....
Tarif de la formule choisie .....
Journaux supplémentaires (+ 2 €/ journal) .....
Ligne supplémentaire (+ 2 €) .....
Option photo (+ 4 €) .....
Option domiciliation (+ 8 €)** .....
Total

**Annonces rencontres :
domiciliation et mention "écrire au journal" obligatoires

Coordonnées

Ces renseignements ne figureront pas dans le journal.

Nom .....
Prénom .....
Adresse .....
.....
Code Postal .....
Ville .....
Téléphone .....
Email .....@ .....

Passer votre annonce

- **Par téléphone :** Tél. **02 51 95 42 12** (aux heures d'ouverture)
- **Par courrier : Le Courrier Vendéen**
  92, bd du Vendée Globe
  85340 LES SABLES D'OLONNE

Délai de saisie : 48H à réception de votre annonce. Chèque à l'ordre d'Hebdos Communication.

Les données personnelles vous concernant font l'objet d'un traitement informatique et sont utilisées uniquement pour la réalisation de votre commande. Elles seront conservées pour une durée maximale de 24 mois. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition et de limitation en vous adressant par email à : (pdp@sipa.ouest-france.fr) ou par courrier «Protection des Données Personnelles - SIPA Ouest-France - 10 rue du Breil – 35051 Rennes cedex 9». Vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

HEBDOS COMMUNICATION